RIALTO KERNEL

RMA

RISK MITIGATION ACCOUNTING

IASB/ED/2025/1
Synthèse, enjeux ALM
et mise en œuvre dans RIALTO

Novembre 2026



NOTE DE SYNTHÈSE NORMATIVE

01 **LE CADRE NORMATIF** — p. 2–10
définition, enjeu, conditions et niveau d'application

02 **LA POSITION NETTE** — p. 11–15
portefeuilles sous-jacents, bandes, mesures, exemple IASB

03 **LA MÉCANIQUE COMPTABLE** — p. 16–21
dérivés désignés, RMO, dérivés de référence, ajustement RMA

04 **RÉSULTAT ET TRANSITION** — p. 22–24
effets sur le résultat, passage depuis la macro-couverture IAS 39

05 **LE RMA DANS RIALTO** — p. 25–30
mise en œuvre de bout en bout, IA, pilotage intégré, transition

Définition du RMA (Risk Mitigation Accounting)

Aligner la comptabilité sur la gestion réelle du risque.

03/12/2025

Publication de l'exposé-sondage IASB/ED/2025/1, projet de chapitre 7 d'IFRS 9.

6 étapes

De la stratégie à la comptabilisation : documentation, position nette, dérivés désignés, RMO, dérivés de référence, ajustement RMA.

01 Un modèle comptable proposé par l'IASB

Modèle proposé par l'IASB (International Accounting Standards Board), dont l'objectif est de refléter, dans les états financiers, l'effet économique de la façon dont les entités gèrent le risque de refixation.

02 Une approche fondée sur la position nette

Il remplace la logique de relations de couverture individuelles par une approche fondée sur la position nette pilotée par les équipes ALM.

03 Une gestion du risque inchangée

La gestion du risque reste identique : c'est la restitution comptable qui s'aligne enfin dessus.

Le point de départ du modèle devient la position nette de taux d'intérêt gérée par la Trésorerie/ALM, et non plus des relations de couverture individuelles. De nouveaux concepts, calculs et exigences de documentation seront introduits.

Sources : IASB, exposé-sondage Risk Mitigation Accounting (IASB/ED/2025/1) et Basis for Conclusions, décembre 2025 ; ifrs.org, communiqués de décembre 2025 et de mai 2026.

Pourquoi un modèle dédié à la gestion en base nette

Sans comptabilité de couverture

Crédits et dépôts au coût amorti	→	Intérêts comptabilisés en résultat
Dérivés de taux à la juste valeur	→	Variation de juste valeur en résultat de la période

Aucun ajustement : la variation des dérivés n'est compensée par aucun élément du bilan

Décalage comptable : le résultat varie avec les taux alors que la position est couverte économiquement (B7.1.5).

Avec le modèle IAS 39

Crédits : montant désigné par bande de refixation	→	Réévaluation en ligne distincte du bilan, en résultat (§89A)
Dérivés de couverture à la juste valeur	→	Variation de juste valeur en résultat, ajustée par la réévaluation (§89)

Version UE (carve-out) : dépôts à vue désignables ; efficacité suivie dans un corridor de 80 % à 125 % (AG105)

Limites des dispositifs actuels : *exigences conçues pour des portefeuilles fermés, désignations et dé-désignations successives, suivi des éléments couverts et amortissement des ajustements de couverture (IN6-IN7).*

Sources : IAS 39 §89, §89A, AG105 (version adoptée par l'UE) ; IASB/ED/2025/1, introduction (IN6-IN7) et B7.1.5 ; IFRS 9 §6.5.8 ; Basis for Conclusions BC4, BC41. Schéma de principe.

De la macro-couverture IAS 39 au modèle RMA

Avec le modèle RMA

Crédits et dépôts au coût amorti → Intérêts comptabilisés en résultat, évaluation inchangée (IN17)

Dérivés réels à la juste valeur → **Ajustement RMA au bilan (7.4.8)** → Recyclage en résultat (7.4.10)

Part non alignée sur le risque mitigé : résultat immédiat (7.4.9)

Effet : la couverture est reconnue en résultat sur les mêmes périodes que la marge d'intérêts couverte.

Après le retrait d'IAS 39, trois voies : *le modèle RMA, la comptabilité de couverture IFRS 9, ou l'absence de comptabilité de couverture avec les dérivés en résultat (C1.17 ; BC185).*

Sources : IASB/ED/2025/1, IN17, 7.4.8 à 7.4.10, C1.17 ; Basis for Conclusions BC3, BC185. Schéma de principe.

Un projet ouvert en 2014, en consultation en 2026

Avril 2014
Document de discussion : réévaluation de portefeuille, approche non retenue (BC6)

2014 à 2025
Nouveau modèle, distinct des couvertures, limité au risque de refixation (BC7)

3 décembre 2025
Publication de l'exposé-sondage IASB/ED/2025/1

Mai 2026
Report de la date limite de commentaires au 30/11/2026

30 novembre 2026
Fin de la consultation et des tests de terrain

Après 2026
Redélibérations, norme définitive, retrait d'IAS 39, adoption par l'UE

Terme	Définition	Terme	Définition
Risque de refixation	Variabilité des flux et de la juste valeur liée aux différences de date et de montant de refixation	**Taux mitigé**	Taux de référence sur la base duquel le risque de refixation est géré
Horizon de mitigation	Période glissante sur laquelle le risque est mitigé	**Portefeuilles sous-jacents (ex-underlying items)**	Actifs, passifs et transactions futures agrégés pour déterminer la position nette
Position nette de refixation, NRRE (ex-current net open risk position)	Exposition nette au risque de refixation, sur la base du taux mitigé	**Objectif de mitigation, RMO (ex-risk mitigation intention)**	Montant absolu de risque que l'entité entend mitiger
Dérivés de référence (benchmark derivatives)	Dérivés théoriques qui répliquent le calendrier et le montant du RMO	**Ajustement RMA (ex-DRM adjustment)**	Montant différé au bilan au titre des dérivés désignés (7.4.8)

Date de désignation	Définition
Date de l'opération du swap (date de désignation)	Date à laquelle le swap entre dans le modèle comme dérivé désigné : point de départ de la variation cumulée de juste valeur retenue pour l'ajustement RMA (7.4.8). Les variations antérieures à cette date restent hors du modèle (BC135).

Sources : IASB/ED/2025/1, introduction (IN16), annexe A et 7.4.8 ; Basis for Conclusions BC4-BC10, BC135 ; ifrs.org, communiqués de décembre 2025 et de mai 2026.

Un modèle pour une gestion en base nette

Objectif (7.1.3) · représenter l'effet économique de la gestion du risque de refixation sur base nette et l'objet des dérivés utilisés.

TROIS CONDITIONS CUMULATIVES 7.1.4

01 L'activité génère l'origination et la décomptabilisation régulières d'instruments financiers exposés au risque de refixation.

02 La stratégie de gestion des risques fixe des limites dans lesquelles le risque de refixation est mitigé, sur la base d'un taux mitigé.

03 Le risque des portefeuilles sous-jacents est mitigé sur base nette, au moyen de dérivés.

APPLICATION 7.1.5 ; B7.1.10 ; BC14-BC18

- Le modèle est permis, jamais imposé ; s'il est retenu, l'ensemble du chapitre 7 s'applique.
- Une entité éligible qui ne l'applique pas fournit une information qualitative sur sa gestion du risque de refixation (IFRS 7 §33A).

DOCUMENTATION FORMELLE 7.1.7 ; B7.1.9 ; BC35-BC37

- Taux mitigé, horizon de mitigation et limites de risque.
- Instruments retenus, mesures du risque, bandes de refixation, fréquence de mise à jour et méthodes de détermination des dates de refixation.
- Modalités de fixation du RMO, identification des dérivés désignés, traitement des changements inattendus.
- Processus et contrôles documentés a priori, sans désignation rétroactive.

ILLUSTRATION IE161-IE170

Une banque qui gère sa position nette sur son taux de cession interne est éligible ; une entreprise qui couvre chaque emprunt et chaque placement isolément ne l'est pas et relève du chapitre 6 d'IFRS 9.

Source : IASB/ED/2025/1, IFRS 9 [projet] 7.1.3 à 7.1.7, B7.1.1 à B7.1.10 ; Basis for Conclusions BC11-BC37 ; Illustrative Examples, exemple 20.

Six étapes, de la stratégie à la comptabilisation

Exposé-sondage IASB/ED/2025/1 · projet de chapitre 7 d'IFRS 9, paragraphes 7.1.1 à 7.5.3.

01 Documentation

Taux mitigé, horizon et limites de risque documentés avant la première application. Articulation de la documentation RMA avec le dispositif ALM (politique ALM, RAF, comité ALM, …).

02 Position nette (NRRE)

Risque de refixation agrégé par bande, avant couverture : gap de refixation ou PV01.

03 Dérivés désignés (réels)

Dérivés de taux conclus pour gérer le risque de refixation.

04 Objectif de mitigation (RMO)

Risque effectivement couvert par les dérivés désignés, plafonné à la position nette dans chaque bande.

05 Dérivés de référence

Dérivés théoriques qui répliquent le RMO sur le taux mitigé, de juste valeur nulle à l'origine.

06 Ajustement RMA

L'ajustement pour atténuation des risques est égal au plus faible (en valeur absolue) de : la variation cumulée de juste valeur des dérivés désignés et la variation cumulée de juste valeur du dérivé de référence.

Mesure du risque : *la position s'agrège par date de refixation attendue et par bande (7.2.5) ; elle est quantifiée avec la mesure utilisée en gestion, gap de refixation ou PV01 (7.2.9 ; B7.2.13).*

Source : IASB, exposé-sondage Risk Mitigation Accounting (IASB/ED/2025/1) et Basis for Conclusions, décembre 2025.

Articulation entre le groupe et les filiales

ARTICULATION GROUPE / FILIALES

Le modèle s’applique au niveau où le risque de refixation est géré. Lorsque le groupe gère et couvre la position de l’ensemble, il s’applique dans les comptes consolidés avec les seuls dérivés conclus hors du groupe. Lorsqu’une filiale gère et couvre sa propre position, il peut s’appliquer dans ses états financiers IFRS, y compris avec des dérivés conclus avec une entité du groupe.

01 Une option à chaque niveau

7.1.5 ; B7.1.10 ; BC14-BC18 ; IFRS 7 §33A

Le modèle est permis, jamais imposé, au groupe comme à ses filiales. Une entité éligible qui ne l'applique pas publie une information qualitative sur sa gestion du risque de refixation.

02 Un niveau déterminé par la stratégie de gestion

7.1.6 ; B7.1.6-B7.1.7 ; BC33-BC34 ; 7.5.1 ; B7.5.3

La stratégie est fixée au niveau le plus élevé où se décide la gestion du risque ; le modèle s'applique là où la position nette est déterminée, en organisation centralisée ou décentralisée. L'entité consolidante tient compte des différences de gestion entre ses entités. Un changement de niveau de gestion vaut changement de stratégie et entraîne l'arrêt du modèle au niveau abandonné.

03 La frontière du groupe détermine l’éligibilité

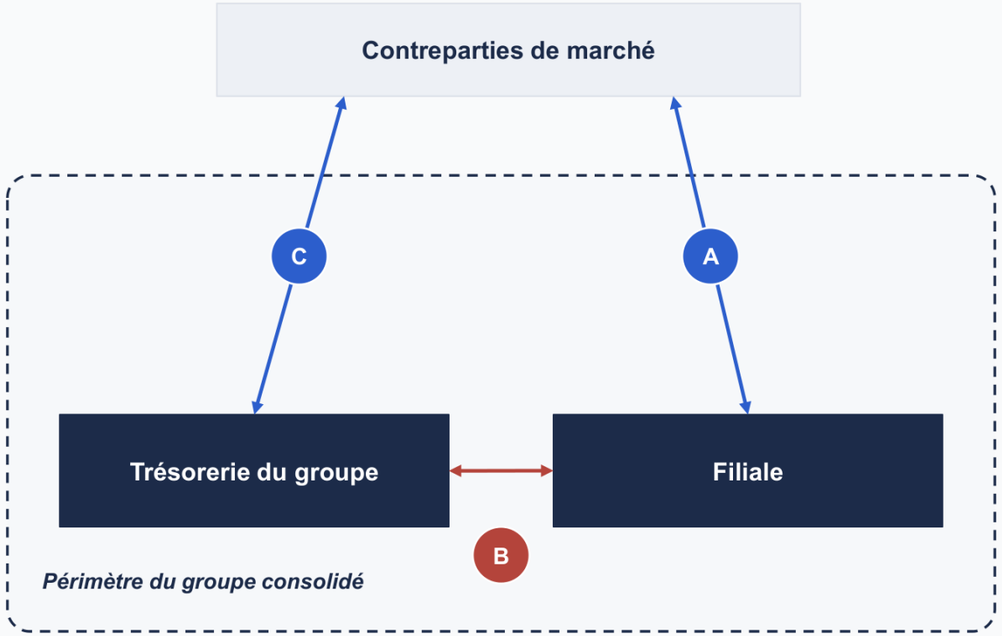
7.2.3 ; 7.3.4

Dans les comptes consolidés, seuls les instruments et les dérivés conclus avec des tiers au groupe sont retenus. Dans les comptes individuels ou séparés d'une entité, les opérations conclues avec les autres entités du groupe sont éligibles.

Les comptes sociaux établis en normes françaises ne sont pas concernés, l’exposé-sondage ne modifiant que des normes IFRS.

Source : IASB/ED/2025/1 et Basis for Conclusions.

Quels dérivés retenir à quel niveau de comptes



Swap	Comptes consolidés du groupe	Comptes IFRS de la filiale
A	Désignable	Désignable
B	Non : opération interne, éliminée	Désignable
C	Désignable	Non : dérivé d'une autre entité

ARTICULATION GROUPE / FILIALES

Règle : un dérivé n'est désignable que s'il est conclu avec une partie externe à l'entité qui établit les comptes (7.3.4).

Même règle pour les prêts et emprunts intragroupe des portefeuilles sous-jacents (7.2.3).

Niveau : au consolidé, le modèle s'applique là où la position nette est déterminée ; en organisation décentralisée, par sous-ensemble géré séparément (7.1.6 ; BC34).

A : swap conclu par la filiale avec une contrepartie de marché.
B : swap conclu entre la filiale et la trésorerie du groupe.
C : swap de retournement conclu par la trésorerie avec le marché.

Source : IASB/ED/2025/1, IFRS 9 [projet] 7.1.6, 7.2.3, 7.3.4 ; Basis for Conclusions BC33-BC34. Schéma de principe.

Trois organisations possibles et leurs conséquences

Organisation	Gestion et couverture du risque	Comptes consolidés du groupe	Avantages / Inconvénients
Centralisée	Le groupe gère la position nette de l'ensemble et conclut les dérivés avec le marché	Application possible sur la position consolidée, avec les dérivés conclus hors du groupe	+ Compensation interne, économies de coûts − double calcul, élimination complexe
Décentralisée	La filiale fixe ses limites, mesure sa position et conclut ses dérivés	Application possible par sous-ensemble géré séparément, avec les seuls dérivés de la filiale conclus hors du groupe	+ Simple, pas d'élimination − pas de compensation entre filiales
Adossement	La filiale gère sa position ; ses dérivés sont conclus avec la trésorerie du groupe, qui les retourne au marché	Seuls les dérivés de la trésorerie conclus avec le marché sont désignables	+ Flexible − documentation et périmètres à tenir rigoureusement

Sources : IASB/ED/2025/1, IFRS 9 [projet] 7.1.4, 7.1.6, 7.2.3, 7.3.4 ; Basis for Conclusions BC34.

Instruments éligibles et éléments exclus

Critère général (B7.2.1) · exposition au risque de refixation et décalage comptable avec les dérivés.

INSTRUMENTS ÉLIGIBLES

Au bilan

- **Actifs au coût amorti ou à la juste valeur par OCI :** crédits, titres de dette (7.2.1 ; BC40, BC44-BC46).
- **Passifs au coût amorti :** dépôts, emprunts, titres émis (7.2.1).
- **Dépôts à vue :** part stable réputée à taux fixe, sur base portefeuille (B7.2.2 ; BC41-BC43).
- **Actifs à taux variable adossés aux fonds propres :** trésorerie, dépôts en banque centrale et actifs liquides, retenus pour le montant issu de la modélisation des fonds propres (B7.2.17 ; exemple 23).
- **Expositions couvertes pour un autre risque :** incluses en totalité, par exemple un passif en devise transformé par swap de devises (7.2.2 ; B7.2.6-B7.2.8).

Hors bilan

- **Engagements fermes :** engagements de prêt à taux fixé, non encore décaissés (7.2.4 ; BC52).

Transactions futures non engagées

- **Production nouvelle hautement probable :** volume estimé sur base portefeuille (7.2.4 ; B7.2.5 ; BC55).
- **Réinvestissements et refinancements attendus :** renouvellement des encours qui s'écoulent, traité à taux variable (7.2.4 ; B7.2.4 ; BC53-BC54).

ÉLÉMENTS NON ÉLIGIBLES

- **Instruments à la juste valeur par résultat :** absence de décalage comptable (BC47-BC48).
- **Capitaux propres, sans exception :** capital, réserves et instruments de capitaux propres émis, même rémunérés, comme les parts sociales classées en capitaux propres (BC49-BC50 ; BC69).
- **Risque déjà couvert :** pas de double mitigation d'un même risque (7.2.2 ; 7.3.5).

ARTICULATION GROUPE / FILIALES

Les opérations entre entités du groupe ne sont éligibles que dans leurs comptes individuels ou séparés, pas dans les comptes consolidés (7.2.3).

Source : IASB/ED/2025/1, IFRS 9 [projet] 7.2.1 à 7.2.4, B7.2.1 à B7.2.8, B7.2.17 ; Basis for Conclusions BC38-BC69 ; Illustrative Examples, exemples 21 à 24.

Des paramètres alignés sur la gestion du risque

Paramètre	Exigence	Référence
Date de refixation attendue	La plus proche entre la date de règlement et la date de révision du taux ; un instrument à taux variable est classé à sa prochaine révision	7.2.5
Hypothèses comportementales	Toutes les clauses contractuelles (remboursement anticipé, prorogation) ; modélisation historique possible des dépôts maintenus et des remboursements ; approches différentes selon les instruments	B7.2.11 ; B7.2.16
Bandes de refixation	Nombre et longueur identiques à ceux utilisés en gestion, sur l'horizon de mitigation	B7.2.12 ; BC67
Mesure du risque	Mesure fondée sur les flux (gap de refixation) ou sur la juste valeur (PV01), cohérente avec la gestion ; mesures différentes selon les bandes possibles, une seule mesure par bande	7.2.9 ; B7.2.13-B7.2.14 ; BC66
Position avant couverture	Position mesurée avant toute activité de gestion, dérivés exclus	B7.2.10
Taux mitigé	Un ou plusieurs taux, par exemple le taux de cession interne ; un même portefeuille n'est rattaché qu'à un seul taux	7.2.8 ; B7.1.8 ; BC25-BC28
Fiabilité et fréquence	Mesure fiable, mise à jour à une fréquence qui reflète en temps utile l'évolution des portefeuilles	7.2.6 ; 7.2.10

Position nette et couverture : *la position est mesurée avant dérivés ; les dérivés désignés interviennent ensuite, pour fixer le RMO (B7.2.10 ; 7.4.1).*

Source : IASB/ED/2025/1, IFRS 9 [projet] 7.2.5 à 7.2.10, B7.1.8, B7.2.9 à B7.2.16 ; Basis for Conclusions BC25-BC28, BC64-BC67.

Deux mesures d’une même position

Gap de refixation

MESURE FONDÉE SUR LES FLUX (B7.2.13)

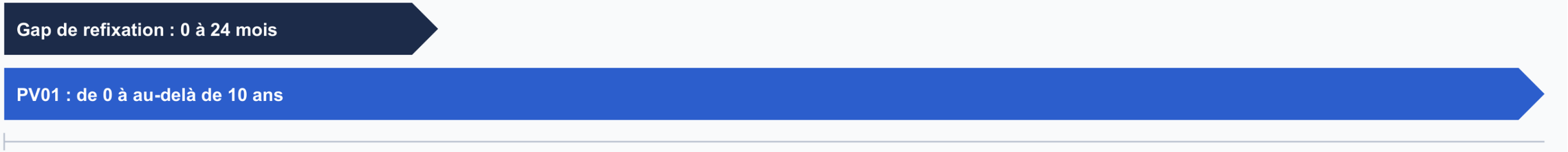
- **Pour chaque bande :** encours qui refixent à l’actif moins encours qui refixent au passif, ou encours à taux fixe moyen de la bande.
- **Lecture en nominal,** orientée vers la stabilité de la marge d’intérêts (B7.1.2).

PV01

MESURE FONDÉE SUR LA JUSTE VALEUR (B7.2.13)

- **Pour chaque bande :** variation de la valeur actuelle des flux de la bande pour une hausse de 1 point de base du taux mitigé.
- **Pondération par la durée et l’actualisation,** orientée vers la valeur économique (B7.1.2).

Champ d’utilisation : le gap peut couvrir par exemple jusqu’à 12 ou 24 mois, la PV01 peut couvrir tout l’horizon. En combinaison, une seule mesure par bande : la PV01 prend le relais au-delà de la zone du gap (B7.2.14).



Articulation avec le dispositif ALM : *l’échéancier de refixation place les encours dans les bandes ; la mesure convertit chaque bande en risque. Le RMO et les dérivés de référence s’expriment dans la même mesure (B7.4.1) ; changer de mesure constitue un changement de stratégie qui entraîne l’arrêt du modèle (7.5.2 ; B7.5.3).*

Source : IASB/ED/2025/1, IFRS 9 [projet] 7.2.9, B7.1.2-B7.1.3, B7.2.13-B7.2.14, B7.4.1, 7.5.2, B7.5.3 ; Basis for Conclusions BC66.

Exemple 24 de l'IASB : portefeuilles et hypothèses

Gap de refixation · horizon glissant de cinq ans, bandes annuelles, montants en millions.

Portefeuille	Nature	Côté	Nominal	Hypothèse retenue par l'entité	Traitement dans la position
FA1	Prêts immobiliers à taux fixe, échéance 5 ans, remboursables par anticipation après 2 ans	Actif	500	Remboursements anticipés de 20 en 20X3, 30 en 20X4 et 50 en 20X5	Taux fixe ; remboursements réinvestis à taux variable
FA2	Production future de prêts à taux fixe (pipeline), réalisée après un an	Actif	100	50 hautement probables à partir de 20X2 ; les 50 autres ne le sont pas	Taux fixe, pour la seule part hautement probable
FL1	Financement à taux variable de la production FA2	Passif	50	Nouveaux passifs hautement probables à partir de 20X2, liés à la production retenue	Taux variable
FL2	Dépôts à vue	Passif	300	Un tiers retiré chaque année, selon le bêta des dépôts observé sur dix ans	Part stable à taux fixe (200 en 20X1, 100 en 20X2) ; retraits refinancés à taux variable
FL3	Emprunts interbancaires à taux variable, échéance 5 ans	Passif	200	Conservés jusqu'à l'échéance contractuelle	Taux variable

Convention : *actifs en positif, passifs en négatif ; positions de fin d'année par bande. L'entité prévoit de réinvestir ou refinancer les flux des instruments réglés (IE193) : d'où les lignes de réinvestissement et de refinancement de la page suivante.*

Source : IASB/ED/2025/1, Illustrative Examples, exemple 24 (IE192-IE197), pages 10 et 11.

Exemple 24 de l'IASB : position nette par bande

Expositions à taux fixe	20X1	20X2	20X3	20X4	20X5
FA1 : prêts à taux fixe	500	500	480	450	400
FA2 : production hautement probable	0	50	50	50	50
FL2 : dépôts à vue, part stable	−200	−100	0	0	0
Total taux fixe	**300**	**450**	**530**	**500**	**450**

Expositions à taux variable	20X1	20X2	20X3	20X4	20X5
FA1 : réinvestissement (a)	0	0	20	50	100
FL1 : financement de la production	0	−50	−50	−50	−50
FL2 : refinancement (b)	−100	−200	−300	−300	−300
FL3 : emprunts interbancaires	−200	−200	−200	−200	−200
Total taux variable	**−300**	**−450**	**−530**	**−500**	**−450**

(a) réinvestissement des prêts remboursés par anticipation (IE197(a)). (b) refinancement des dépôts retirés (IE197(d)).



LECTURE

- **Miroir :** les deux positions sont égales et de signe opposé ; le bilan est équilibré dans chaque bande.
- **Position nette :** excédent d'actifs à taux fixe de 300 à 530, financé à taux variable ; la marge est exposée à une hausse des taux.
- **Origine des lignes variables :** flux remboursés ou retirés, réinvestis et refinancés à taux variable (IE193 ; B7.2.4).

Ni le seul stock, ni toute la production : *stock à ses dates attendues, flux réinvestis et refinancés à taux variable, seule production hautement probable (7.2.4 ; B7.2.4-B7.2.5).*

Source : IASB/ED/2025/1, Illustrative Examples, exemple 24 (IE197-IE198), page 11. Montants en millions.

Critères d’éligibilité et exemples

CRITÈRES D’ÉLIGIBILITÉ 7.3.1 à 7.3.8 ; BC70-BC77

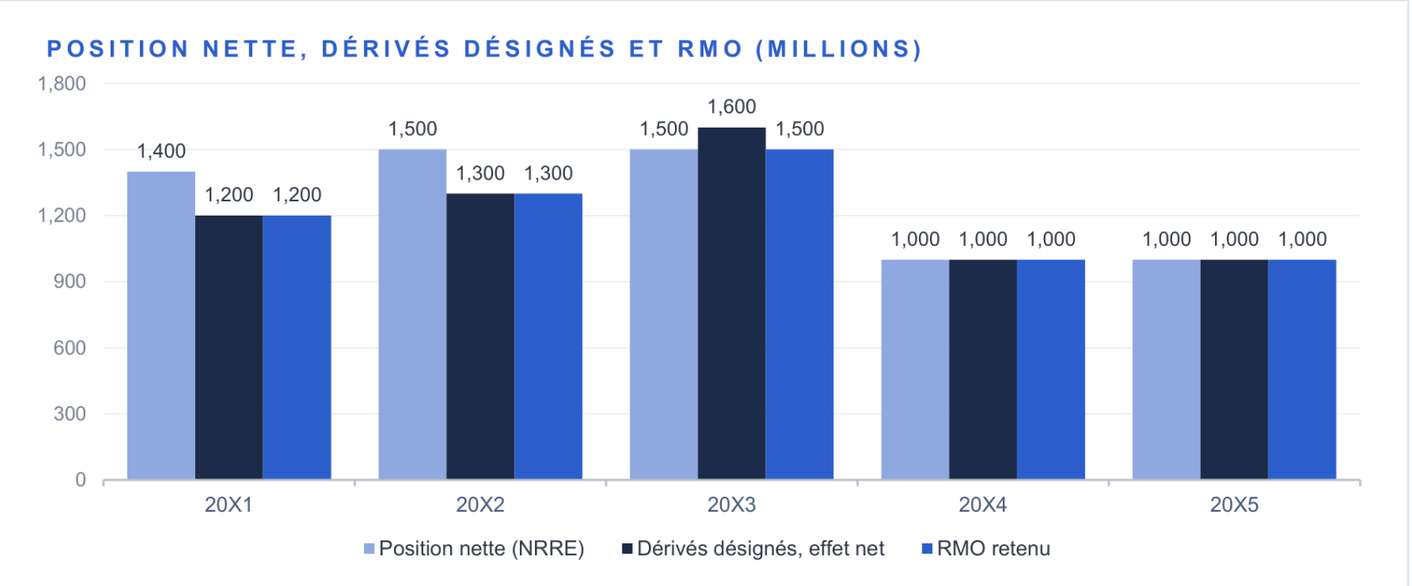
- **Dérivés de taux** utilisés pour gérer le risque de refixation : swaps, swaps de base, swaps à départ décalé, FRA, futures, options et swaptions (7.3.1 ; BC71).
- **Exclusions :** options vendues nettes, et dérivés dont la juste valeur est dominée par un risque autre que le taux mitigé, tel le risque de crédit (7.3.2-7.3.3 ; BC74-BC75).
- **Contrepartie externe** à l’entité déclarante ; un dérivé intragroupe n’est désignable que dans les comptes individuels ou séparés (7.3.4).
- **Absence de désignation concurrente** comme instrument de couverture du risque de taux selon le chapitre 6 (7.3.5).
- **Désignation en totalité** ou pour une proportion du nominal, jamais pour une partie de la durée (7.3.7 ; BC76).
- **Pas de retrait volontaire** tant que le dérivé sert à gérer la position nette (7.3.8 ; BC77).

Instrument	Traitement	Référence
Swap conclu avec une contrepartie de marché	Désignable	7.3.1 ; 7.3.4
Swap conclu avec une autre entité du groupe	Comptes individuels uniquement	7.3.4
Swap de base Euribor contre €STR	Désignable	BC71
Cap ou swaption achetés	Désignables	BC71 ; 7.3.2
Option vendue nette	Non désignable	7.3.2
Swap indexé sur l’inflation	Non désignable : valeur dominée par l’inflation	7.3.1 ; 7.3.2
Swap déjà désigné en couverture de taux (chapitre 6)	Non désignable	7.3.5
50 % du nominal d’un swap	Désignable	7.3.7
Swap de 10 ans pour ses 5 premières années	Non désignable	7.3.7 ; BC76

Source : IASB/ED/2025/1, IFRS 9 [projet] 7.3.1 à 7.3.8 ; Basis for Conclusions BC70-BC77.

Un montant constaté, plafonné dans chaque bande

Exemple publié par l'IASB (exemple 25) · gap de refixation, cinq bandes annuelles, montants en millions.



Dérivés désignés : payeur 5 ans 1 000 ; payeur 3 ans 600 ; receveur 2 ans 300 ; receveur 1 an 100.

Lecture : couverture partielle en 20X1 et 20X2, RMO égal au risque couvert ; en 20X3, dérivés supérieurs à la position (1 600 pour 1 500), RMO plafonné à 1 500 ; position entièrement couverte en 20X4 et 20X5.

PRINCIPES

7.4.1 à 7.4.4 ; B7.4.1 à B7.4.6

- **Montant absolu,** exprimé dans la mesure de la position nette ; ce n'est pas une quote-part des instruments (B7.4.1-B7.4.2).
- **Montant constaté :** avec une position de 100 et des dérivés couvrant 80, le RMO est de 80, ni 70, ni 90 (B7.4.3).
- **Plafond par bande :** au-delà, les dérivés créeraient un risque auquel l'entité n'est pas exposée (7.4.1 ; BC80).
- **Mise à jour** à chaque action de gestion, de manière prospective (7.4.4 ; BC81-BC82).
- **Conséquence :** un objectif exprimé en pourcentage fixe de la position n'est pas recevable.

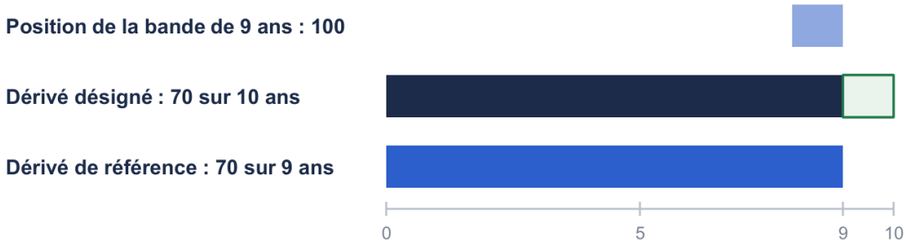
Source : IASB/ED/2025/1, Illustrative Examples, exemple 25 (IE199-IE208) ; IFRS 9 [projet] 7.4.1 à 7.4.4, B7.4.1 à B7.4.6 ; Basis for Conclusions BC78-BC82.

Construction et changements inattendus

CONSTRUCTION 7.4.5 ; B7.4.7-B7.4.9 ; BC83-BC84

- **Dérivés théoriques** qui reproduisent le calendrier et le montant du RMO, sur la base du taux mitigé.
- **Juste valeur nulle** à la date de construction.
- **Mesure indépendante** de celle des dérivés désignés, comme le dérivé hypothétique de la couverture de flux (BC84).

ILLUSTRATION DU B7.4.8 · *caractéristiques communes uniquement*



Dixième année du swap, hors RMO : écart de maturité en résultat (BC98).

CHANGEMENTS INATTENDUS 7.4.6-7.4.7 ; B7.4.10-B7.4.14 ; BC85-BC87

- **Exemple :** remboursements anticipés plus ou moins élevés que prévu (B7.4.11).
- **Ajustement requis** seulement si la position d'une bande passe sous le RMO : avec un RMO de 70 pour une position de 100, en dessous de 70 (B7.4.12).
- **Méthode** fondée sur une information raisonnable et justifiable (B7.4.13) ; à défaut, changements réputés survenus à la dernière fixation du RMO (B7.4.14 ; BC87).

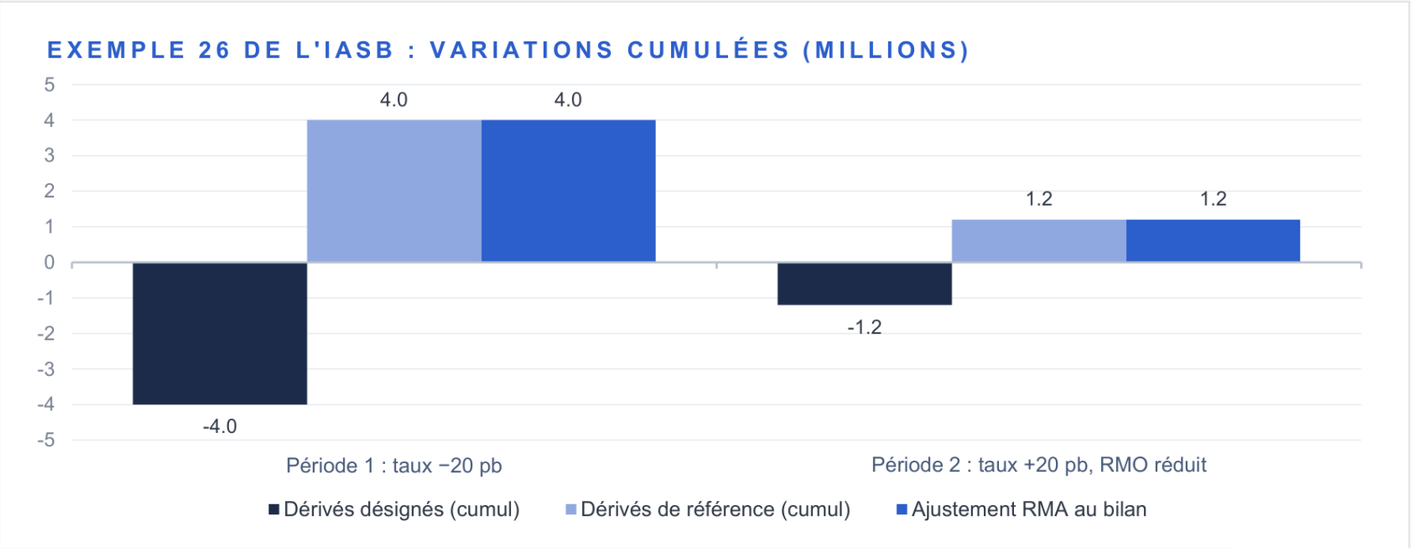
EFFETS SUR LE RÉSULTAT

Les écarts de maturité entre dérivés désignés et de référence, ainsi que l'ajustement des dérivés de référence aux changements inattendus, sont comptabilisés immédiatement en résultat (BC98 ; BC99).

Source : IASB/ED/2025/1, IFRS 9 [projet] 7.4.5 à 7.4.7, B7.4.7 à B7.4.14 ; Basis for Conclusions BC83-BC87, BC98-BC99.

Des variations cumulées de juste valeur

Changement d'unité · position et RMO en exposition, ajustement en juste valeur cumulée (7.4.8 ; BC100).



LECTURE

La variation cumulée est la juste valeur à l'arrêté moins la juste valeur à la désignation (7.4.8). Le dérivé de référence part d'une juste valeur nulle (7.4.5) et reproduit le risque couvert : il évolue en sens inverse des swaps. L'ajustement reporte au bilan la perte des swaps, dans la limite du plus faible des deux montants ; le résultat de chaque période est nul. La règle est cumulative depuis la première application (BC100).

EFFETS SUR LE RÉSULTAT

Ce qui passe en résultat

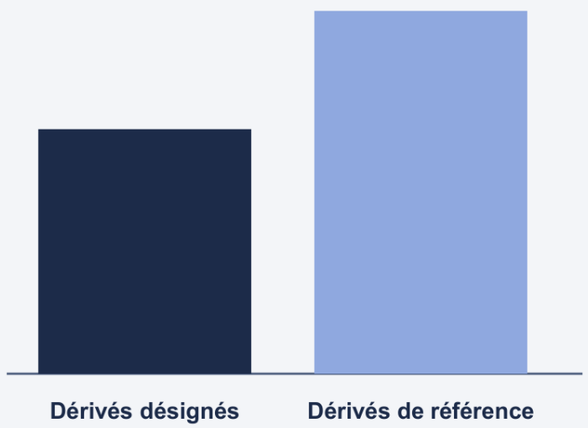
- **L'excédent des swaps** sur la référence, en gain comme en perte (7.4.9 ; BC93).
- **Les écarts de maturité et de base** entre swaps et référence (BC98).
- **L'excédent d'ajustement** sur la valeur actuelle de la position nette, sans reprise (7.4.11 à 7.4.14 ; BC115).
- **Puis l'ajustement lui-même,** au rythme des différences de refixation (7.4.10).
- **Nature :** traitement de l'inefficacité, comme en comptabilité de couverture IFRS 9 (BC89).

Source : IASB/ED/2025/1, Illustrative Examples, exemple 26 (IE209-IE219), en millions ; IFRS 9 [projet] 7.4.5, 7.4.8 à 7.4.14 ; BC89, BC93, BC98, BC100, BC115.

Répartition entre bilan et résultat

CAS 1

Variation des dérivés désignés inférieure à celle de la référence

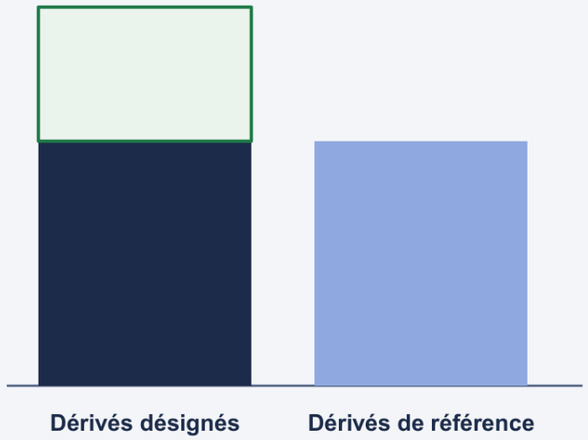


Impact nul au résultat

Différé au bilan : la totalité de la variation des dérivés désignés.

CAS 2

Variation des dérivés désignés supérieure à celle de la référence



Excédent : résultat immédiat, gain ou perte (7.4.9).

Différé au bilan : à hauteur de la variation de la référence.

EFFETS SUR LE RÉSULTAT

Le cas 2 résulte de dérivés supérieurs à la position ou de sens contraire, d'écarts de maturité ou de base, de changements inattendus (BC98-BC99) ; le cas 1 reste limité, le RMO étant fondé sur les dérivés désignés (BC97-BC98).

Source : IASB/ED/2025/1, IFRS 9 [projet] 7.4.8-7.4.9 ; Basis for Conclusions BC93-BC99. Schéma de principe, sans valeurs ; variations en valeur absolue.

Traitement de l’ajustement dans le temps

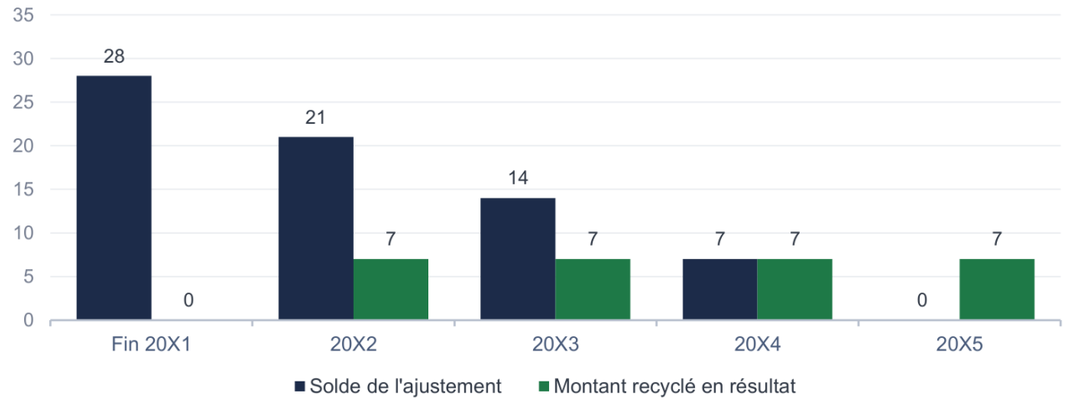
RECYCLAGE EN RÉSULTAT 7.4.10 ; B7.4.15-B7.4.17

- **Sur les périodes** où les différences de refixation affectent le résultat ; échéancier des intérêts courus des dérivés de référence utilisable comme approximation.
- **Fréquence de mesure** de l’ajustement distincte de celle de fixation du RMO (B7.4.16).

ARRÊT DU MODÈLE 7.5.1-7.5.3 ; B7.5.1-B7.5.5 ; BC117-BC126

- **Uniquement** en cas de changement de stratégie : niveau de gestion, horizon, mesure du risque ou taux mitigé (B7.5.3).
- **Pas d’arrêt** pour les ajustements courants : RMO, limites, portefeuilles, dérivés (B7.5.4-B7.5.5) ; pas d’arrêt volontaire (BC120-BC121).
- **Ajustement accumulé** recyclé de manière systématique, linéaire possible, ou immédiatement si les différences ne sont plus attendues (7.5.3).

EXEMPLE 28 DE L'IASB : RECYCLAGE APRÈS ARRÊT (MILLIONS)



Ajustement créditeur de 28 fin 20X1 ; passage d’une mesure fondée sur les flux à une mesure fondée sur la juste valeur : arrêt, puis recyclage linéaire sur les quatre années restantes.

ARTICULATION GROUPE / FILIALES

Passer d’une gestion au niveau du groupe à une gestion par filiale arrête le modèle au niveau du groupe ; l’ajustement continue d’être recyclé (B7.5.3 ; 7.5.3).

Source : IASB/ED/2025/1, IFRS 9 [projet] 7.4.10, 7.5.1 à 7.5.3, B7.4.15 à B7.4.17, B7.5.1 à B7.5.5 ; Basis for Conclusions BC117-BC126 ; Illustrative Examples, exemple 28 (IE231-IE237).

Sources de résultat et présentation

EFFETS SUR LE RÉSULTAT

Le modèle ne modifie pas l'évaluation des instruments (IN17) : il reporte au bilan les variations de juste valeur des dérivés désignés dans la limite du risque effectivement mitigé, puis les reconnaît en résultat au rythme des différences de refixation.

Une couverture supérieure au risque mitigé produit un résultat immédiat, en gain comme en perte ; une couverture partielle laisse la part non couverte dans la marge d'intérêts.

Élément	Traitement	Référence
Variation de juste valeur des dérivés désignés, dans la limite de celle des dérivés de référence	Différée au bilan (ajustement RMA)	7.4.8
Excédent des dérivés désignés sur les dérivés de référence	Résultat immédiat, gain ou perte	7.4.9 ; BC93
Écarts de maturité, de base ou autres différences entre dérivés désignés et de référence	Résultat immédiat	BC98
Effet des changements inattendus captés par les dérivés de référence	Résultat immédiat	7.4.6 ; BC99
Excédent de l'ajustement sur la valeur actuelle de la position nette	Résultat immédiat, sans reprise	7.4.14 ; BC115
Ajustement accumulé	Résultat au rythme des différences de refixation	7.4.10 ; B7.4.17
Part de la position nette non couverte	Marge d'intérêts, sans effet du modèle	IN17 ; BC103

PRÉSENTATION

- **Bilan :** ligne distincte, à l'actif si l'ajustement est débiteur, au passif s'il est créditeur (IFRS 7 §30E ; BC151).
- **Compte de résultat :** ligne distincte pour le montant recyclé (§30E ; BC149).
- **Classement :** gains et pertes des dérivés désignés dans la catégorie des produits et charges couverts (IFRS 18 B70-B74 ; BC176).
- **Nature :** ni actif ni passif au sens du Cadre conceptuel, présentation séparée assumée (BC90-BC92).

Source : IASB/ED/2025/1 ; IFRS 7 [projet] §30E ; IFRS 18 [projet] B70-B74 ; Basis for Conclusions BC88-BC100, BC148-BC152, BC176.

Ce qui détermine la part comptabilisée en résultat

Facteur	Effet sur le résultat	Point de maîtrise	Référence
Alignement des dérivés sur la position, bande par bande	Dérivés supérieurs à la position ou de sens contraire : sans contrepartie dans le RMO, variation en résultat	Mesurer la position selon les conventions de gestion ; recourir si besoin à des dérivés receveurs sur les bandes courtes	7.4.1 ; B7.4.3 ; BC80
Conventions de mesure de la position	Sens et montant de la position par bande, donc alignement des dérivés	Documenter le traitement des dépôts à vue, des remboursements anticipés et des fonds propres	7.2.9 ; B7.2.11 ; 7.1.7
Taux mitigé et index des dérivés	Écart de base en résultat	Choisir un taux mitigé cohérent avec la gestion ; swaps de base si nécessaire	B7.1.8 ; BC98
Maturités des dérivés et découpage en bandes	Part des dérivés hors de la période du RMO en résultat	Aligner les maturités et la granularité des bandes	B7.4.8 ; BC98
Changements inattendus	Ajustement des dérivés de référence ; test d'excédent	Qualité des modèles comportementaux ; fréquence de mise à jour	7.4.6 ; 7.4.11 à 7.4.14
Valeur des dérivés à la désignation	Variation cumulée depuis la désignation, comparée à des dérivés de référence de valeur initiale nulle	Analyser l'effet à la première application	7.4.5 ; 7.4.8 ; BC135

EFFETS SUR LE RÉSULTAT

Illustration : dans l'exemple 25 de l'IASB, les 100 de dérivés au-delà de la position de la bande 20X3 n'entrent pas dans le RMO ; leur variation de juste valeur relève du résultat (7.4.1 ; 7.4.9).

Source : IASB/ED/2025/1, IFRS 9 [projet] 7.1.7, 7.2.9, 7.4.1 à 7.4.14, B7.1.8, B7.2.11, B7.4.3, B7.4.8 ; Basis for Conclusions BC80, BC98, BC135.

Comparaison avec la macro-couverture IAS 39

Thème	Macro-couverture IAS 39	Modèle RMA (chapitre 7 d'IFRS 9)	Référence
Objet couvert	Dossiers de prêts désignés	Position nette de refixation, dépôts à vue et transactions futures compris	7.2.1 ; 7.2.4 ; B7.2.2
Objectif	Fixé dossier par dossier	Risque effectivement couvert par les dérivés, plafonné à la position nette par bande	7.4.1 ; B7.4.3
Bilan	Réévaluation des portefeuilles couverts	Ligne distincte « ajustement RMA », à l'actif ou au passif	IFRS 7 §30E
Inefficacité	Tests d'efficacité des relations	Excédent des dérivés désignés sur les dérivés de référence, en résultat	7.4.9
Évolution de la couverture	Désignations et dé-désignations successives	Mise à jour du RMO et des dérivés de référence, sans arrêt du modèle	7.4.4 ; B7.5.4 ; BC184
Documentation	Relation par relation	Stratégie, mesures, bandes, fréquence, changements inattendus	7.1.7
Information publiée	IFRS 7 §21A à §24G	Note dédiée : profil des nominaux, sensibilité, réconciliation de l'ajustement	IFRS 7 §30F à §30P

Après le retrait d'IAS 39, trois voies : *le modèle RMA, la comptabilité de couverture du chapitre 6 d'IFRS 9, ou l'absence de comptabilité de couverture avec les dérivés en résultat (C1.17 ; BC185).*

Sources : IASB/ED/2025/1 ; Basis for Conclusions BC127-BC136, BC184-BC185. Traitement actuel selon IAS 39 à confirmer selon l'établissement.

Quand la comptabilité reprend les paramètres de l'ALM

Le modèle RMA déplace la difficulté : de la désignation de relations vers **la donnée, le calcul et la traçabilité**.

Par bande

Position nette, RMO, dérivés de référence et test d'excédent recalculés bande par bande, à une fréquence qui suit l'évolution des portefeuilles.

7.2.5 ; 7.2.6 ; 7.2.10

En cumul

Variations de juste valeur suivies dérivé par dérivé depuis la date de désignation, et comparées à celles des dérivés de référence depuis la première application.

7.4.8 ; BC100 ; BC135

Justifié

Hypothèses comportementales (dépôts à vue, remboursements anticipés, production nouvelle) fondées sur une information raisonnable et justifiable.

B7.2.11 ; B7.2.16 ; B7.4.13

Publié

Note dédiée : profil des nominaux, sensibilités et réconciliation de l'ajustement RMA d'une période à l'autre.

IFRS 7 §30F à §30P

CE QUE LE MODÈLE IMPOSE AUX SYSTÈMES

- **Mêmes bandes, même mesure :** la comptabilité reprend le découpage et la mesure de risque (gap ou PV01) utilisés en gestion (B7.2.12 ; 7.2.9).
- **Même taux mitigé :** le taux de cession interne piloté par l'ALM devient un paramètre comptable (7.2.8 ; B7.1.8).
- **Mêmes hypothèses :** les modèles comportementaux de l'IRRBB et de la liquidité alimentent la position nette (B7.2.11).
- **Pas de rétroactivité :** documentation et désignations datées a priori, ce qui suppose un référentiel versionné et tracé (7.1.7 ; B7.1.9).
- **Changer de mesure arrête le modèle :** tout écart de paramétrage entre ALM et comptabilité devient un risque comptable (7.5.2 ; B7.5.3).

Conséquence : *RIALTO devient la source de la comptabilité. Un dispositif qui sépare pilotage et comptabilisation crée un risque de divergence que le modèle RMA ne tolère pas.*

Source : IASB/ED/2025/1, IFRS 9 [projet] 7.1.7, 7.2.5 à 7.2.10, 7.4.8, 7.5.2, B7.2.11 à B7.2.16 ; IFRS 7 [projet] §30F-§30P ; Basis for Conclusions BC100, BC135.

Les six étapes du modèle, sur les modules RIALTO

Les mêmes moteurs que le pilotage ALM · Kernel, Flow, Quant ALM, IRRBB et GAP alimentent le RMA, sans double chaîne de calcul.

01 Documentation

KERNEL

Taux mitigé, horizon, limites, bandes et mesure paramétrés et versionnés ; panneau d'audit horodaté (paramètres, étapes, statut), sans désignation rétroactive possible.

7.1.7 ; B7.1.9

02 Position nette

FLOW · QUANT ALM · IRRBB · GAP

Flow génère les écoulements et le taux de cession interne ; Quant ALM fournit les modèles comportementaux ; la position est agrégée par bande, en gap ou en PV01.

7.2.5 ; 7.2.8 ; 7.2.9

03 Dérivés désignés

MODULE RMA · IRRBB

Contrôles d'éligibilité (contrepartie externe, options vendues nettes, chapitre 6, proportion du nominal) ; dérivés valorisés sur les mêmes courbes que l'EVE.

7.3.1 à 7.3.8

04 RMO

MODULE RMA

RMO constaté bande par bande, plafonné automatiquement à la position nette ; alerte dès qu'un excédent apparaît, comme les alertes sur seuils RAF.

7.4.1 à 7.4.4 ; B7.4.3

05 Dérivés de référence

MODULE RMA · FLOW

Construits sur le taux mitigé issu de Flow, de juste valeur nulle à l'origine ; ajustés et tracés lors des changements inattendus.

7.4.5 à 7.4.7

06 Ajustement et restitution

MODULE RMA · KERNEL

Règle du plus faible en cumul, test d'excédent, recyclage ; écritures et tableaux IFRS 7 générés comme les rapports réglementaires.

7.4.8 à 7.4.14 ; §30E

Traçabilité : *chaque montant de l'ajustement RMA se relie, dans le Kernel, à la transaction, à l'hypothèse comportementale et au paragraphe de la norme qui le justifient.*

Source : IASB/ED/2025/1, IFRS 9 [projet] 7.1.1 à 7.5.3 ; IFRS 7 [projet] §30E-§30P. Modules : rialtokernel.ai.

L’IA au service du modèle RMA

L’IA orchestre et explique, les moteurs calculent : **aucun chiffre n’est produit par l’IA**.

Cas d’usage	Apport de l’IA dans RIALTO	Exigence servie
Conversation	Interroger en langage naturel la position nette, le RMO ou l’ajustement d’une bande, avec la provenance de chaque chiffre	7.2.9 ; 7.4.1
Bridges explicatifs	Décomposer la variation de l’ajustement RMA entre deux arrêtés : excédent, recyclage, changements inattendus	IFRS 7 §30F-§30P
Modèles comportementaux	Quant ALM : calibrage sur historiques des dépôts à vue et des remboursements anticipés, modèles challengers	B7.2.11 ; B7.2.16
Changements inattendus	Alerte lorsque la position d’une bande passe sous le RMO, à la manière des alertes sur seuils RAF	7.4.6 ; B7.4.12
Simulation	Chocs de taux et de volumes sur le RMO, l’ajustement et le résultat, configurés par menu ou décrits en conversation	7.4.1 ; 7.4.9 ; BC98
Comité ALM (mode Autonomous)	Support de comité généré automatiquement sur le RMA, supervisé et validé par l’expert	7.1.7 ; 7.4.4

PRINCIPES

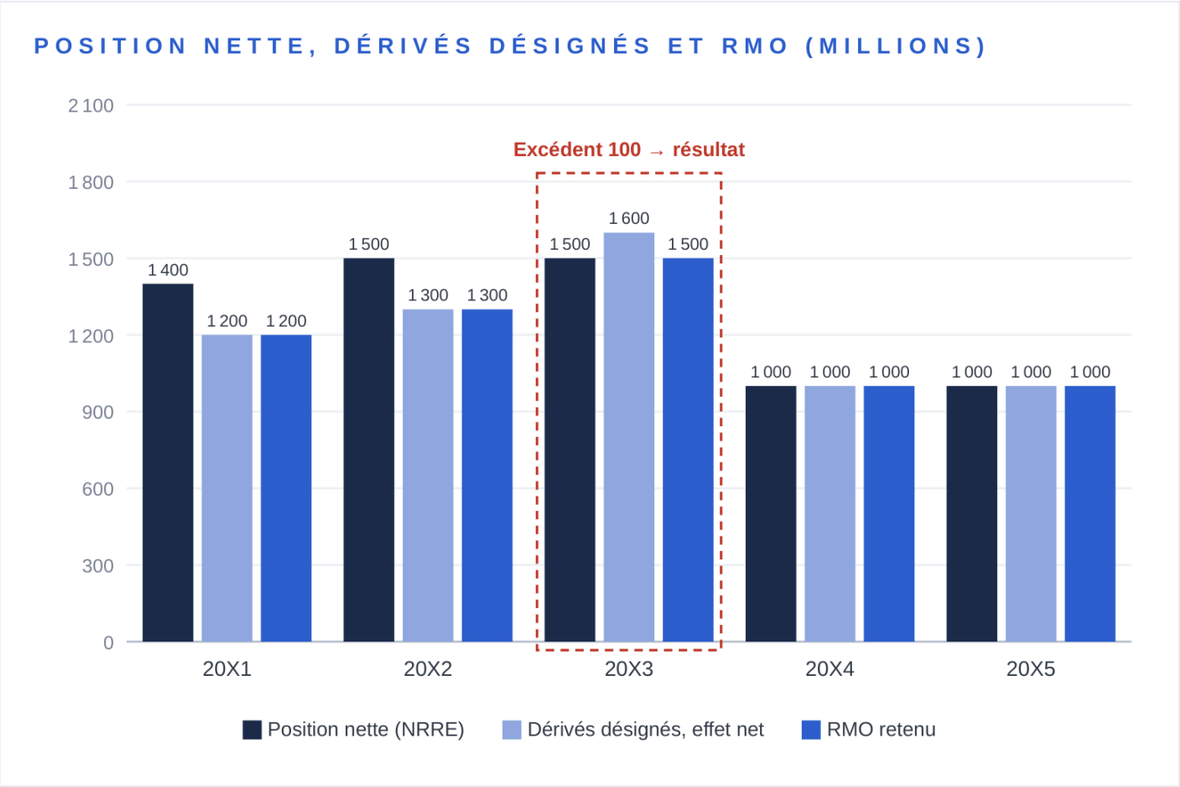
- **Calculs déterministes :** les montants viennent des moteurs, reproductibles à l’identique et rejouables.
- **IA 100 % locale :** aucune donnée transmise à un fournisseur externe.
- **Provenance :** chaque réponse cite ses sources, ses paramètres et sa date d’arrêté.
- **Humain dans la boucle :** l’IA propose, le comité ALM décide ; la désignation reste un acte formel et daté.

Le principe : *la norme exige des hypothèses « raisonnables et justifiables » ; RIALTO les calcule de façon défendable et l’IA les rend lisibles.*

Source : IASB/ED/2025/1, IFRS 9 [projet] 7.1.7, 7.2.9, 7.4.1, 7.4.4, 7.4.6, 7.4.9, B7.2.11, B7.2.16, B7.4.12 ; IFRS 7 [projet] §30F-§30P ; Basis for Conclusions BC98. Fonctionnalités : rialtokernel.ai.

Du constat à l'action : l'excédent de 20X3

Gap de refixation · cinq bandes annuelles, montants en millions.



CE QUE FAIT RIALTO

01 **Détecte** : en 20X3, 1 600 de dérivés pour une position de 1 500 ; le RMO est plafonné à 1 500 et 100 restent hors du modèle (7.4.1).

02 **Explique** : en conversation : « pourquoi un excédent en 20X3 ? », avec la décomposition par dérivé et par bande.

03 **Simule** : l'effet d'un dérivé receveur ciblé sur la bande 20X3, ou d'un excédent assumé, sur le RMO, l'ajustement et le résultat (7.4.9).

04 **Restitue** : l'analyse dans le support du comité ALM, avec chiffres sourcés et options comparées.

05 **Trace** : la décision du comité et la mise à jour prospective du RMO dans le panneau d'audit (7.4.4).

L'excédent se pilote en amont : *détecté au moment de la décision de couverture, il n'apparaît plus comme une surprise à l'arrêté.*

Source : IASB/ED/2025/1, Illustrative Examples, exemple 25 (IE199-IE208) ; IFRS 9 [projet] 7.4.1, 7.4.4, 7.4.9. Options présentées à titre illustratif.

RMA, taux, liquidité et solvabilité : une vision intégrée

Une même source de données, des hypothèses communes, **un seul socle Kernel**.

RISQUE DE TAUX

IRRBB · CSRBB · GAP

Gestion et comptabilité réconciliées

- La position nette RMA et les mesures IRRBB (EVE, NII, scénarios) partagent l'échéancier et les bandes.
- La couverture se lit en marge d'intérêts, sur les mêmes périodes que le risque couvert.
- Une même simulation de chocs alimente l'IRRBB et l'ajustement RMA.

SOLVABILITÉ

Solvency · ICAAP

Moins de volatilité en résultat

- Le report des variations de juste valeur des dérivés réduit le bruit sur le résultat, donc sur les fonds propres.
- Les effets du modèle sont projetés dans les ratios, les stress et les composantes ICAAP.
- L'excédent des dérivés sur la référence, connu avant l'arrêté, entre dans les projections.

LIQUIDITÉ

LCR · NSFR · ALMM · Quant ALM

Des hypothèses cohérentes

- L'écoulement des dépôts à vue (Quant ALM) alimente la part stable RMA et les projections ILAAP.
- Les appels de marge des dérivés de couverture entrent dans les stress de liquidité.
- Production nouvelle et refinancements attendus sont projetés avec les mêmes volumes que le plan de financement.

SIMULATION INTÉGRÉE

Scénario de taux › **Position nette** › **Dérivés et RMO** › **Ajustement RMA** › **Résultat et ratios**

Une seule vérité : *les hypothèses comportementales sont partagées entre ALM, liquidité, solvabilité et comptabilité, ce qui supprime les réconciliations manuelles.*

Source : IASB/ED/2025/1, IN17, 7.4.8 à 7.4.10, B7.2.2 ; Basis for Conclusions BC3. Modules : rialtokernel.ai. Articulation avec les dispositifs prudentiels : analyse RIALTO.

Préparer dès maintenant la sortie d'IAS 39

Consultation close le 30/11/2026 · la norme définitive et sa date d'application restent à fixer.

01
Cadrage

Conditions d'éligibilité, organisation centralisée ou décentralisée, inventaire des relations IAS 39 et des dérivés ; valeur attendue fixée au cadrage.

7.1.4 ; 7.1.6

02
POC ciblé

Un périmètre pilote, alimenté au niveau disponible : données contractuelles, cash flows ou métriques déjà calculées.

7.2.1 ; 7.2.4

03
Run parallèle

Calcul RMA sur données réelles, à côté de la macro-couverture IAS 39, et comparaison des effets en résultat.

C1.17 ; BC185

04
Industrialisation

Extension module par module ; documentation formalisée et validée par le comité ALM ; déploiement sur site, en cloud privé ou hébergé.

7.1.7 ; B7.1.9

05
Bascule

Mise en production à la date d'application ; écritures et note IFRS 7 produites depuis RIALTO.

IFRS 7 §30E-§30P

POINT D'ATTENTION À LA PREMIÈRE APPLICATION

Les dérivés existants entrent dans le modèle avec leur juste valeur à la date de désignation, alors que les dérivés de référence partent d'une valeur nulle. RIALTO simule cet effet dès aujourd'hui sur le portefeuille réel, pour éclairer le choix entre le modèle RMA, le chapitre 6 d'IFRS 9 et l'absence de comptabilité de couverture.

Pour aller plus loin : *démonstration du module RMA sur vos propres données · contact@rialtokernel.ai · rialtokernel.ai*

Sources : IASB/ED/2025/1, 7.1.4 à 7.2.9, 7.4.5, 7.4.8, C1.17 ; Basis for Conclusions BC135, BC185 ; ifrs.org, communiqué de mai 2026 ; démarche et déploiement : rialtokernel.ai.